



Partage judiciaire succession

Par **Genevieve123**, le **01/02/2018** à **19:16**

Bonsoir,

Je me trouve dans un partage judiciaire difficile.

Dès le début de ce partage il y a eu dissimulation d'hypothèque sur la maison où ma sœur vit dedans. Elle aurait dû faire le rapport dès le début du partage. Puis le notaire chargé du partage n'a pas consulté le livre foncier pour voir s'il y a une hypothèque afin d'en informer les divers héritiers. Donc toutes ces réunions sont inutiles. Comme le notaire fallait le supplier pour obtenir à chaque fois pour une réunion. Il accepta une réunion au cours de laquelle il me dit à moi et mon frère. Voilà j'ai trouvé un document qui indique une hypothèque... prenez un avocat. Voilà!

Fin du partage.

Nous consultons divers hommes

de loi qui nous disent que c'est une faute grave du notaire